



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BERRÉGARD (Sandrine), DOUGUET (Marc), MACÉ (Stéphane),
MOURARET-MAISONNEUVE (Lauriane), VIALLETON (Jean-Yves), « Établissement
du texte », *Théâtre complet*, Tome I, RAYSSIGUIER (Sieur de), p. 221-228

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12066-7.p.0221](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12066-7.p.0221)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

ÉDITION ORIGINALE

COLLATION ET CONTENU

L'AMINTE | DV | TASSE. | TRAGI-COMEDIE | PASTORALE, |
Accommodée au Theatre François, | Par le SIEVR DE. RAYSSIGVIER.
| [gravure : marque de l'éditeur, dessin et devise] | A PARIS, | Chez
AVGVSTIN COVRBE', Libraire & Impri-|meur de Monfieur Frere du
Roy, au Palais dans la | petite falle, à la Palme. | [filet] | M. DC. XXXII.
| *AVEC PRIVILEGE DV ROY.*

suivi de :

AVTRES | OEUVRES | POETIQUES | DV SIEVR DE | RAYSSIGVIER |
[vignette] | A PARIS, | [filet] | M. DC. XXXI.

In-8° par demi-feuille.

Imposition : A-B⁴ ² A-T⁴. Pagination : [16], 1-125, [5], 127-148.

Contenu : A2r^o-A3r^o : épître dédicatoire ; A3v^o-A4v^o : avis « AV
LECTEVR. » ; B1r^o : poème d'hommage signé Du Ryer ; B1v^o : poème
d'hommage non signé ; B2r^o : extrait du privilège et achevé d'imprimer ;
B2v^o-B4r^o : « ARGVMENT. » ; B4v^o : liste des « ACTEVRS » ; A1r^o-
Q3r^o, p. 1-125 : texte de la pièce ; Q4 : blanc ; R1r^o : page de titre des
« autres œuvres » ; R1v^o : page blanche ; R2r^o-T4v^o, p. 127-148 : recueil
des « autres œuvres poétiques¹ ».

1 Ce recueil réunit des stances à Monsieur Marceau, p. 127-137 (éléments autobiographiques : mention du défunt Henri de Gondi, évêque de Paris et cardinal, mort en 1622, comme ancien protecteur ; origine provinciale ; persécution par une « mégère » depuis trois ans), un sonnet « fur la Pallion de nostre Seigneur », p. 138, des stances « A Silvie fur vn defefpoir empéché », p. 139-144, et une « PRIERE SVR LA PRISON DE L'AUTEUR », p. 145-148.

La composition du volume est homogène. Alain Riffaud a identifié Jacques Bessin comme étant l'imprimeur de l'ensemble des cahiers du volume².

EXEMPLAIRES CONSULTÉS³

- Bibliothèque Nationale de France (Arsenal) : 8-BL-12662 (1). Première pièce du tome 2 du recueil factice du « Théâtre de Rayssiguier » (la deuxième pièce est *La bourgeoise ou la promenade de Saint-Cloud*). La pièce est suivie des *Autres œuvres poétiques*.
- Bibliothèque Nationale de France (Arsenal) : GD-1685 (1). Première pièce du tome 1 du recueil factice du « Théâtre de Rayssiguier » du fonds G. Douay (la deuxième pièce du tome est la *Tragicomédie pastorale*). Ex-libris ms. D. Crosaz. Le volume ne contient pas les *Autres œuvres poétiques*.
- Bibliothèque Nationale de France (Tolbiac) : YF-6779. Ne contient pas les *Autres œuvres poétiques*. Exemplaire consultable seulement sur microfiches.
- Bibliothèque municipale de Lyon : SJ BE 736/47, numérisation en ligne par Google livres. La date de la page de titre est modifiée par une rature : M. DC. XXXVI. La pièce est suivie des *Autres œuvres poétiques*.
- Munich, Bayerische Staatsbibliothek : P.o.gall. 2033, numérisation en ligne (<http://mdz-nbn-resolving.de/urn:nbn:de:bvb:12-bsb10097916-8>). La pièce est suivie des *Autres œuvres poétiques*.

2 Alain Riffaud, *Répertoire du théâtre français imprimé au XVII^e siècle*, en ligne, <https://reper-toiretheatreimprime.yale.edu/>

3 Autres exemplaires en France : BnF, Richelieu, 8-RE-4297 ; BM-Étude Grenoble : 16328 ; BM Metz : O 925, Fonds ancien 2 ; BM Nîmes : Patrimoine Réserve précieuse, 8344/1 ; Patrimoine Réserve précieuse. Reliure aux armes de la comtesse de Verrue ; Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne : RRA 6= 756 ; BU Caen : 239430. À l'étranger : Mannheim, Universitätsbibliothek, Sch 076/323 ; Londres, British Library Humanities and Social Sciences, St Pancras Reading Rooms, 242.h.16 (2.) ; Bergame, Biblioteca civica Angelo Mai e Archivi storici comunali, BG0026 LO102 ; La Haye, Bibliothèque royale (Nationale Bibliothek), KW 845 C 4.

FAUTES DE COMPOSITION

Les exemplaires consultés contiennent tous quatre erreurs de pagination : page 28 chiffrée 82, page 62 chiffrée 44, page 66 chiffrée 69, page 68 chiffrée 67. Dans certains exemplaires (BM Lyon, Arsenal 8-BL-12662), la page 41 est chiffrée 4 (caractère *l* non imprimé). Nous n'avons relevé qu'une seule correction sous presse. Au vers 1671, p. 118, on trouve « *bied.toft* » au lieu de « *bien-toft* » dans l'exemplaire de Lyon ; dans tous les autres exemplaires consultés, la faute est corrigée.

Nous ne rangeons pas parmi les fautes de composition les mots élidés sans apostrophe et conjoints au mot suivant⁴, ni les *à* et *où* sans accent. Les confusions entre *ou* et *où* et entre *a* et *à* sont fréquentes dans les textes de l'époque, mais ici l'accent diacritique est utilisé sinon de façon systématique du moins de façon presque cohérente : l'accent peut ne pas être employé pour un *où*⁵ ou un *à*⁶, mais ne l'est jamais pour la conjonction *ou* et que rarement dans la forme verbale *a* (il faut donc considérer ces exceptions⁷ comme des fautes de composition). On note que dans le vers 691, où sont présents à la fois *a* et *à*, la distinction est faite.

Nous n'avons pas considéré comme des fautes de composition « *qu'vn autre* » (et non « *qu'vne autre* ») p. 11, v. 174, ni « *vn auare* » (et non « *vne auare* » ou « *vn' auare* »), p. 31, v. 498. On trouve certes ailleurs la faute de composition « *vn* » pour « *une* » (*Au lecteur et pièce*, v. 397) et la confusion graphique n'est pas surprenante dans la mesure où les deux formes étaient homophones devant voyelle (*une* n'était pas encore dénasalisé), mais il doit s'agir dans ces deux cas d'un masculin à valeur de neutre : voir les notes aux vers 174, 286 et 498. Dans l'avis au lecteur

4 « *ny* » pour « *n'y* » (*Au lecteur*, A4v^o), « *quelle* » pour « *qu'elle* » (*Argument*), B3 r^o), « *londe* » pour « *l'onde* » (p. 27, v. 423), « *las* » pour « *l'as* » (p. 30, v. 475), « *si* » pour « *s'y* » (p. 48, v. 765) etc. Par ailleurs, le texte utilise beaucoup l'apostrophe pour marquer l'élosion devant voyelle. On trouve « *un'* » pour « *une* » (v. 105, 241, 250, 302, 420, 645, 1155), mais pas toujours (v. 122, 266, 295, 361, 530, 990, 1065, 1110, 1122, 1389, 1586, 1633, 1700). On trouve « *bell'* » (v. 1396, 1517, 1573), « *cett'* » (v. 110, 313, 610, 764, 910, 925, 1006), « *comm'* » (v. 734), « *ell'* » (v. 403), « *tout'* » (v. 158, « *tout'autre beauté* »).

5 Vers 32, 33, 35, 38, 78, 110, 255, 262, 340, 465, 730, 857, 873, 917, 918, 1131, 1204, 1440, 1494, 1508, 1598, 1620, 1711, 1741.

6 Vers 231, 681, 684, 687, 755, 780, 846, 911, 1081, 1093, 1189, 1285, 1300, 1317, 1360, 1390, 1414, 1612, 1673, 1724.

7 Vers 684, 687, 1285, 1300, 1395 et 1612.

(A4 r^o), on trouve « que tu aye » (au lieu de « que tu ayes »), ce qui doit être interprété comme une orthographe d'époque plutôt qu'une erreur⁸.

Nous n'avons pas rangé non plus parmi les erreurs de composition les formes orthographiques dans lesquelles le subjonctif n'est pas distingué de l'indicatif⁹.

Dans la liste suivante, nous donnons la faute suivie de la correction dans une orthographe non modernisée :

Epistre, A3 r^o : oâ : où

Au lecteur, A4 r^o : tous les anciens ce font attachez : tous les anciens se font attachez

Ibid. : l'vn & l'autre façon d'écrire : l'vne & l'autre façon d'écrire, ou : l'vn' & l'autre façon d'écrire

Au lecteur, A4 v^o : leurs oftent la cognoiffance : leur oftent la cognoiffance

B 1 r^o : A/SON/AMY DE RAYSSIQUIER : A/SON/AMY DE RAYSSIGUIER

B 1 v^o : de son fort : de ton fort (correction selon le sens)

Extrait du privilège : Courart : Conrart

Argument, B 3 r^o : quand Ne-/rinte arriue : quand Ne-/rine arriue

P. 7, v. 97 : emmena : amena (probable confusion lexicale plutôt que faute de composition : voir note)

P. 7, v. 100 : leurs champ : leur champ

P. 14, v. 215 : maintent : maintenât

P. 21, v. 325 : me sembloient de merueilles : me sembloient des merueilles

P. 24, v. 397 : vn action : vne action ou : vn' action

P. 27, v. 428 : Qu'on n'ignoroit : Qu'on ignoroit

P. 32, v. 510 : Ou t'en fuis, Nerine : Ou t'en fuis-tu, Nerine (orth. modernisée : Où t'enfuis-tu)

P. 34, v. 530 : Debuoit : Debuoient

P. 46, v. 717 : qu'elle : quelle

P. 46, v. 718 : Auez : Auec

P. 47, v. 736 : flottoit : flottoient

P. 55, v. 847 : rien de bon de bon fort : rien de bon de mon fort :

P. 60, v. 924 : Se feroit la facher : Ce feroit la facher

P. 62, v. 942 : Caché de fes rameaux : Caché de ces rameaux (correction selon le sens)

8 Spillebout, p. 185-186.

9 Vers 358 (« ioignit »), 750 (« dit », voir la note) et 1248 (« finit », voir la note 171 p. 301).

- P. 65, v. 979 : me : mes
 P. 72, v. 1061 Ce peult-il qu'vne Nimphe : Se peult-il qu'vne Nimphe
 P. 78, v. 1129 : Peut estre qu'à cet heure : Peut estre qu'à cett' heure
 P. 78, v. 1133 : Luy mesme c'est deffaict : Luy mesme s'est deffaict
 P. 81 : omission de *Aminte* pour attribuer la première réplique.
 P. 86, v. 1235 : son : ton (correction selon le sens)
 P. 87, v. 1251 : Que vostre cruauté ne scauroient inuenter : Que vostre cruauté ne scauroit inuenter
 P. 87, v. 1256 : Et trop à mon malheur son discours entendu : Et trop à mon malheur ton discours entendu (correction selon le sens : voir la note)
 P. 92, v. 1319 : Auberge : Au berger
 P. 97, v. 1395 : à peu bleffer : a peu bleffer
 P. 100, v. 1437 : lamante : lamente (rime avec *tourmente*)
 P. 103, v. 1485 : l'auris : l'aurois
 P. 114, v. 1610 : dant : dans
 P. 118, v. 1664 : auroit : auroient

ÉDITION POSTÉRIEURE AU XVII^e SIÈCLE

La pièce n'a pas été rééditée jusqu'à l'édition critique due à D. Dalla Valle, où elle est jointe à celle de *L'Aminte* de Vion d'Alibray : *Traduire l'Aminta en 1632. Les traductions de Rayssiguier et de Charles Vion d'Alibray.* édition, notes et présentation par D. Dalla Valle, Torino, Rosenberg & Sellier, 2016, « Biblioteca di Studi Francesi », 273, préface p. XI-XLVI, texte de la pièce p. 1-125. Cette édition conserve l'orthographe et la ponctuation du texte original, avec quelques modernisations signalées p. XL. La numérotation des vers pour la fin de la pièce ne correspond pas à la nôtre, car y est comptée une ligne blanche entre deux stances après le vers 1490 (p. 109). Les nombreuses notes de bas de page constituent un commentaire continu de la pièce, où sont signalées toutes les modifications faites par Rayssiguier dans son adaptation et données les citations du Tasse qui correspondent.

La préface « Au lecteur » a été rééditée par M. Lombardi (*Processo al teatro. La tragicommedia barocca e i suoi mostri*, Pise, Pacini, 1995,

p. 263-264), G. Dotoli (*Temps de préfaces : le débat théâtral en France de Hardy à la querelle du Cid*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 265-266) et par Sandrine Blondet (2015, en ligne, site « IdT-Les idées du théâtre¹⁰ »).

CHOIX ÉDITORIAUX

MODERNISATION DE LA PRÉSENTATION

Nous avons modernisé la présentation : mise en romains des textes en italiques dans le texte original (l'épître, les poèmes liminaires, la pièce elle-même) et en italiques des textes en romains ; indications scéniques insérées en italiques dans le corps du texte (en marge et en romains dans le texte original), avec ajout de parenthèses quand elles s'insèrent au sein d'une réplique ; numérotation des scènes par un chiffre (dans le texte original, les actes et les scènes sont distingués par des ordinaux et l'acte est rappelé avant chaque nouvelle scène : ACTE PREMIER. / SCÈNE DEUXIÈME) ; uniformisation des en-têtes de scène (dans le texte original, les noms des personnages sont séparés par des virgules, mais aussi parfois par des points) avec suppression du point suivant les noms d'attribution de répliques, systématique dans l'original ; suppression des alinéas marquant les vers 1279 et 1563.

MODERNISATION DE LA PONCTUATION ET DE L'ORTHOGRAPHE

Nous avons modernisé la ponctuation et l'usage des capitales¹¹, sauf dans l'épître dédicatoire, l'avis au lecteur et l'extrait du privilège, où elles ont leur cohérence¹².

Nous avons partout modernisé l'orthographe (sauf bien sûr pour les graphies liées aux conventions de versification du type *encor, jusques* ou

10 URL : <http://idt.huma-num.fr/notice.php?id=369>

11 L'usage des capitales dans la pièce est arbitraire : on trouve par exemple dans une réplique « Les vers, & les chansons » et dans la réplique suivante « Les chansons & les Vers » (vers 555 et 557). Outre qu'elle suit un usage ancien, la ponctuation du texte original est peu soignée : la construction de la phrase y est par exemple souvent brisée par des points (fin des vers 28, 58, 85, 108 etc.)

12 Nous avons cependant corrigé la ponctuation de l'avis au lecteur dans deux cas d'erreur manifeste : « arriuer », *Si* au lieu de *arriuer. Si* (A3 v°) et *redire pour moy* au lieu de *redire, pour moy* (A4 v°).

*donques*¹³). Cette modernisation cache parfois une orthographe témoignant de la prononciation ancienne¹⁴ : concurrence de « clarté » et de « clairté » (vers 1420, 1631, 1764), confusion habituelle entre les sons *eu* et *u* (« beuuoient », v. 96), confusion entre les sons *ou* et *o* (« arrousent », v. 1561 ; « plourant », v. 1561¹⁵) que Vaugelas essaiera de régler¹⁶. Elle cache aussi les différentes graphies possibles d'un même mot¹⁷. Dans cette logique, nous avons remplacé l'ancienne forme *temple* par *tempe* dans l'indication scénique qui précède le vers 1673 (voir la note). L'orthographe originale cherche parfois par le choix de graphies identiques à souligner pour l'œil la justesse de la rime¹⁸, voire à cacher une rime défectueuse¹⁹, ce que masque aussi la modernisation. *Puis que* a été modernisé en *puisque*²⁰, même si le vers 1503 (« Puis donc que le Ciel ») montre que la locution n'était pas alors tout à fait lexicalisée.

Nous avons modernisé les accords de l'adverbe *tout*²¹, des participes passés²² et des formes en *ant*²³ (modernisations que nous signalons chaque fois en note), sauf dans un cas où le vers en aurait été faussé²⁴, et ajouté

-
- 13 Pour *avecque*, nous avons retenu la forme courante sans *s*. Dans la pièce est utilisée systématiquement (onze occurrences) la forme avec *s*, mais on trouve la forme sans *s* dans l'épître dédicatoire (A2 r°), où nous l'avons modernisée en *avec*. Devant voyelle, on a remplacé « encor » par « encore » (vers 762, 867, 882, 1240 ; aux vers 1052, 1255 et 1535, *encore* est écrit en revanche avec un *e* devant voyelle). On trouve une fois dans la pièce *encores* avec *s* (v. 72, devant consonne). Les formes *avecques* et *encores* avec *s* seront condamnées par Vaugelas.
- 14 Notons que ce n'est pas le cas pour « Ayeuls » dans l'épître dédicatoire que nous avons remplacé par « Aïeux » : la langue classique ne distinguait pas les deux mots et les considérait même parfois comme homophone (voir Littré, *s.v.* « Aïeul », Remarque).
- 15 Altération de la prononciation *plorer*, par ailleurs elle-même condamnée par Laurent Chifflet dans sa *Grammaire*, 1659, cité par Littré.
- 16 Article « Portrait, pourtrait » des *Remarques* de Vaugelas : « depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien disent *arroser* [...] sans *u* ».
- 17 On trouve par exemple *nege* au vers 392 et *neige* au vers 869 (double graphie enregistrée par Richelet, mais non par Furetière).
- 18 Cette recherche n'a rien de systématique : on trouve par exemple à la rime avec *ame* tantôt *flamme* tantôt *flame*.
- 19 Voir la note du vers 266.
- 20 « Puis que » (v. 704, 811, 842) et « puis qu' » (vers 498, 504, 573, 919, 1264, 1358, 1575, 1583, 1704). Même chose pour « par tout » (vers 264, 338, 575, 628, 653, 753), « en fin » (vers 81, 332, 394, 455, 481, 585, 1254), « quoy que » (v. 457), « par fois » (v. 655).
- 21 « elle eult veu ma mort toute en colere », v. 1082 ; « Ses yeux font tous couverts », v. 1613.
- 22 « que ie les aye *liui* », Au lecteur ; « Ils sôt beaux, des baifers, qu'ils ont receu de l'onde », v. 230 ; « La piété toutefois qu'ell' auroit eu de moy », v. 403.
- 23 « Ils semblent fe ioüants », v. 973 ; « Des filets d'or, gliillants sur des pommes d'iuoire », v. 974.
- 24 « aux plus grandes douceurs, / Qu'ait encores product, le concert des neuf sœurs », v. 72.

des *-t-* dits euphoniques, qui, même quand ils ne sont pas notés, étaient déjà prononcés²⁵.

CONSERVATION DE LA FORME DES NOMS PROPRES

Nous avons modernisé le nom commun traité comme un nom propre *Satire* en *Satyre*. L'utilisation moderne du *y* n'était pas encore fixée²⁶. En outre, la langue du XVII^e siècle ne distinguait pas les noms communs *satire* et *satyre*. *Satire* est écrit dans la pièce avec un *i*, mais une fois avec un *y* quand il faut souligner la justesse de la rime par une graphie identique (v. 985, rime avec « martyr »).

Il aurait été logique de moderniser le nom propre *Silvie* en *Sylvie*, forme moins « latine », mais aujourd'hui la plus courante, et transcrire les noms grecs *Amarillis*²⁷, *Philis*²⁸, *Tircis* et *Aminte* *Amaryllis*, *Phyllis*, *Thyrsis* et *Aminthe*, selon l'orthographe de ces noms dans les traductions actuelles des poèmes de Théocrite et de Virgile d'où ils sont issus. Nous ne l'avons pas fait, parce que cela aurait choqué les habitudes et que, si la modernisation aurait certes redonné aux formes des noms leur couleur « grecque », bucolique et antique, elle aurait aussi fait oublier ce qu'elles devaient à leur passage par l'italien²⁹.

25 « Ah que n'a-elle esté muëtte, ou l'autre fourd », p. 90, v. 1282 ; « Comment te fafche-il qu'il t'en oste la gloire ? », p. 95, v. 1365. Dans le dernier cas, la métrique empêche de supposer une ancienne prononciation sans ajout d'un *t* analogique. On trouve le *t* analogique noté (sous la forme *t'*, qui sera condamnée par Vaugelas) dans les vers 1013, 1597, 1634, 1635.

26 Voir par exemple *Himenee*, v. 165, et *cignes*, v. 183.

27 V. 153.

28 Vers 335, 349 et 349.

29 Signalons à ce propos que Ménage consacre une intéressante réflexion à l'onomastique poétique, p. 229-233.